

Nations Unies

59ème Commission du Statut de la Femme

New York
9-20 Mars 2015

L'Union Européenne Féminine était représentée par Christiane TRICOT, Présidente de la section française et Françoise SEME WALLON, Présidente du Comité international de la constitution.

Christiane Tricot, Vice-présidente du Conseil National des Femmes Françaises et Françoise Sème Wallon, membre du Comité du C.N.F.F ont participé aux travaux de la 59ème Commission du Statut de la Femme. C. Tricot faisait partie de la délégation du CIF.

Nous avons commencé notre travail par un petit déjeuner auquel nous avaient invitées Monsieur F. DELATTRE, Ambassadeur de France auprès des Nations Unies et Président du Conseil de Sécurité de l'O.N.U pour le mois de Mars et Madame P. Boistard, Secrétaire d'Etat au Droit des Femmes.

20 associations françaises étaient représentées dont l'U.E.F.

Nous avons bénéficié de la qualité de membres de la délégation ministérielle ce qui nous a permis de participer à toutes les réunions organisées à l'O.N.U.

Pendant le mois de Mars 2015, la France préside le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. Et en raison de cette circonstance, Madame Boistard, Secrétaire d'Etat a prononcé le premier discours qui a suivi celui de Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies.

Elle a souligné que la célébration du 20ème anniversaire du programme d'action de Pékin devait avoir lieu avec la participation des O.N.G. et des parlementaires.

Elle a rappelé que le contexte international n'avait pas permis l'exécution complète du programme de Pékin compte tenu de la régression des droits des femmes dans certains pays et des conflits armés dont les femmes sont les premières victimes. Elle a insisté sur la nécessité de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles et d'instaurer l'universalité des droits. La France est passée du 16ème rang mondial pour la progression des droits des femmes alors qu'elle était au 45ème rang. Depuis Pékin, il s'est dégagé un nouvel objectif essentiel pour la survie de l'humanité, le changement climatique. Les femmes qui subissent au premier chef les conséquences de ce phénomène doivent se mobiliser pour participer à la définition et à la mise en œuvre des programmes de développement à travers le monde.

Au cours du tour de table, C. Tricot a fait part des axes d'actions de l'U.E.F. :

- Lutte contre les violences faites aux femmes. L'U.E.F. a organisé en juin 2014 une rencontre autour du thème : « Justice et neurosciences » avec des médecins, des psychiatres, des juristes et des experts de Cour d'Assises.
- Accès à l'éducation et à la formation pour les filles et les femmes. C'est la clé de

l'autonomisation des femmes.

- Participation à un programme initié par l'Union Européenne dans les 5 Républiques d'Asie centrale, intitulé : Plateforme : Etat de Droit. La section française de l'U.E.F. a eu en charge le volet Droit des Femmes dans ces 5 Républiques où 80 % de la population est musulmane.

La session a été officiellement ouverte par Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies. Il a déclaré que l'année 2015 est vitale pour faire avancer la cause de l'égalité homme/femme. Le nouvel agenda du développement doit être à l'origine de changements profonds dont les femmes doivent être le centre. Si les femmes réussissent, nous progresserons tous. Si la situation des filles régresse, le monde entier souffrira.

Les femmes continuent à souffrir de manière disproportionnée de la crise économique, des répercussions du changement climatique, des migrations causées par les conflits et des persécutions diverses. La communauté internationale doit se mobiliser pour apporter aide, soutien et justice aux femmes et aux filles victimes de groupes extrémistes.

Les Nations Unies continuent à travailler pour mettre fin à toutes les formes de violences contre les femmes et les filles y compris les violences domestiques. Les femmes et les filles sont les meilleurs facteurs de croissance, le meilleur espoir de réconciliation et le meilleur rempart contre la radicalisation de la jeunesse et la répétition des cycles de violences.

Il faut souligner le rôle crucial des hommes pour le changement des mentalités. Au XXIème siècle, les hommes de pouvoir sont ceux qui y croient et travaillent pour la conquête des droits des femmes. Il est urgent que les gouvernements travaillent étroitement avec les associations féminines particulièrement celles qui défendent les droits de l'homme sur tous les fronts.

Madame Boistard, Secrétaire d'Etat a pris la parole au cours de l'Assemblée Générale en insistant sur le rôle joué par les femmes dans les négociations sur le changement climatique. De nombreuses études prouvent que les inégalités entre les hommes et les femmes s'accroissent en cas de catastrophes naturelles. Elles peuvent impulser une dynamique nouvelle. L'union des femmes fera avancer le monde.

Nous avons participé à un événement parallèle (side event) organisé par le Conseil National des Femmes de Corée avec l'institut coréen pour les Femmes et la politique (KWIP), le centre pour les femmes d'Asie et du Pacifique engagées en politique et la ministre de l'Egalité des Droits et de la Famille sur le thème : « Les nouvelles politiques et les femmes dans la région Asie Pacifique. Le sujet essentiel : la participation politique des femmes et les stratégies suivies pour accroître l'égalité homme/femme en Corée. Cette table ronde a été remarquablement préparée par la Présidente du Conseil National des Femmes de Corée, Madame JONG-SOOK-KIM.

Un autre moment important est l'événement parallèle présidée par Nicole Ameline, past présidente de la CEDAW et ancien ministre du Droit des Femmes en France, Députée du Calvados : « Femmes combattant l'extrémisme ». Trois points ont été développés :

- Le rôle des femmes dans la prévention et le combat contre l'extrémisme.
- L'extrémisme violent est une nouvelle forme de violence contre les femmes et les filles.
- La participation des femmes à l'extrémisme comme sympathisantes et supporters.

Nicole Ameline a souligné que le moment est venu pour les femmes de s'opposer aux violences infligées par l'extrémisme religieux (islamisme radical avec comme exemple les 200 jeunes filles

enlevées au Nigeria). Nous avons un devoir de solidarité. Il faut aider toutes les femmes en lutte. La violence, on l'appelle torture quand c'est un homme qui la subit et culture quand c'est une femme. Les femmes doivent prendre la parole pour sortir leur pays des crises mais aussi pour leur reconstruction.

Trois résolutions :

- Responsabilité de nos pays pour montrer l'exemple.
- Solidarité entre toutes les femmes.
- Résistance

Elle a renouvelé son désir de voir la CEDAW prix Nobel de la Paix.

Madame Boistard, Secrétaire d'Etat, participait à cette table ronde et a déclaré que l'extrémisme est associé à une religion alors même que cette religion condamne la violence. Les extrémismes sont une forme de violence. Aucune société n'est épargnée par l'extrémisme. Les intégrismes nourrissent des inégalités sociales. Le respect et la protection des droits de l'homme ne sont pas une question de culture.

Autre événement parallèle sur l'abolition de la prostitution et le trafic des sexes, préparé par l'association Le Nid. Madame Boistard y assistait. Elle a souligné l'étroite connexion entre le trafic d'êtres humains et la prostitution. Les pays, les O.N.G doivent travailler ensemble. La Coalition pour l'abolition de la prostitution a organisé un lancement international de l'appel des parlementaires pour l'abolition de la prostitution. A ce jour, 212 parlementaires de 10 pays dont la France ont rejoint les signataires et invitent leurs collègues du monde entier à signer l'appel.

Autre événement parallèle : réseau des femmes parlementaires de la Francophonie avec pour thème : Synergie entre les parlements et la société civile pour les droits des femmes.

Créé en 2002, le réseau délibère sur tous les sujets concernant les femmes. Plus elles seront nombreuses à faire partie des centres de décision, plus la démocratie progressera.

Trois domaines d'actions sont privilégiés :

- Participation accrue des femmes en politique.
- Intégration de l'égalité des sexes dans le domaine législatif, nécessité de collaborer avec le réseau Genre en action pour l'application.
- Nécessité de collaboration pour faire appliquer les résolutions de la CSW.

Madame Viviane Tetelbaum, Députée de Belgique et présidente du Lobby européen des Femmes a rappelé que désormais il existe un poste de commissaire aux droits des femmes à la Commission européenne à Bruxelles. Il faut mettre en avant les droits des femmes plutôt que le genre.

Autre événement parallèle co-organisé par le gouvernement français et CARE international sur le thème: Inégalités de genre et vulnérabilité au changement climatique : comment lutter contre une double injustice. Le panel était composé de Madame Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat aux droits des Femmes, de S.E. Mary Robinson, envoyée spéciale des Nations Unies pour les changements climatiques, ancienne présidente de la République d'Irlande, de Lorena Aguilar, conseillère principale sur le genre de l'Union Internationale pour la Conservation de la nature. L'objectif est d'identifier des approches efficaces pour lutter contre la double injustice que représentent les inégalités de genre et le changement climatique. 2015 offre une opportunité unique d'aborder ces enjeux alors que les gouvernements finaliseront à la COP21 à Paris un nouvel accord international sur le changement climatique sous l'égide de la Convention-Cadre

des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adopteront un nouvel agenda international pour le développement durable et renouvelleront leurs engagements en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles. Les opportunités et les défis rencontrés pour une intégration transversale des enjeux de genre et de changement climatique dans les programmes et politiques de développement ainsi que dans les négociations internationales ont été abordés. Il faut mobiliser plus largement le mouvement international en faveur des droits des femmes sur le changement climatique du fait de son impact sur les droits humains et l'égalité des sexes.

Autre événement parallèle organisé par la France avec Madame Boistard, Secrétaire d'Etat et le planning familial : « L'éducation à la sexualité intégrée ».

L'éducation à la sexualité est associée à la prévention des maladies et infections sexuellement transmissibles. C'est un investissement intelligent dans la santé des jeunes. Bien que ces enjeux de santé publique soient primordiaux, l'éducation à la sexualité exige une approche globale qui place la sexualité dans le contexte plus large de la société, des inégalités liées au genre et des relations sociales. L'ESI devrait se donner pour objectif l'émancipation des jeunes. Elle devrait être comprise comme un outil pour créer les conditions d'un vivre ensemble, sûr et respectueux et pour prévenir les discriminations et les violences liées au genre et ou à l'orientation sexuelle. Les programmes en direction des jeunes s'avèrent plus efficaces lorsqu'ils sollicitent la participation active des jeunes dans l'identification de leurs droits sexuels et reproductifs et dans l'élaboration des programmes destinés à y répondre.

Christiane TRICOT